

LE COURRIER

DE PROFESSION SPORT ET CULTURE



EDITO

Doux rêveurs ou utopistes forcenés, chacun pourra se faire une opinion du qualificatif le plus adapté à notre cas. Que dire aussi de l'époque que nous traversons une fois de plus, coincés entre les valeurs de l'engagement portées par certains et le mépris du bien commun nourris par d'autres.

Que peuvent penser les organisateurs de l'activité sportive lorsque certains trichent, s'engraissent et ce faisant, assassinent l'esprit du sport ? Où trouvent-ils leur motivation et l'énergie nécessaire pour lutter contre les effets dévastateurs de la bêtise incarnée sur l'impact de leur projet d'éducation auprès de la jeunesse ? Depuis que l'homme est homme... et amoureux du sport, les tricheurs sont légions. Alors ils sauront faire bien sûr, en dépit de tout cela. Le soutien de tous ne doit pourtant jamais faire défaut à ses « résistants » qui construisent, dans les clubs, le ciment de notre société de demain.

Voilà pourquoi, cette année encore Ain Profession Sport et Culture lance un nouveau challenge du civisme dans le sport, avec le CDOS, avec la MAIF, avec la DDCS, le CG 01, pour nourrir et récompenser les initiatives qui mettent au service de tous ce que le sport peut cultiver de meilleur. Plaisir, solidarité, civisme et courage pour chasser la médiocrité de nos vies.

Ce Challenge Civisport 01, c'est aussi de l'argent, mais bien utilisé et donc propre.

Bonne compétition à tous... malgré tout !

Rémy Théveny, Président

ACTUALITÉS

PAGE 2

Plateforme Sport Santé
Portrait : Halim Sedratti

ÉVÉNEMENTS

PAGE 3

Challenge CIVISPORT 01

INFOS CRIB

PAGE 4



Toute l'équipe d'Ain Profession Sport & Culture vous souhaite une très belle année 2015 et vous invite le **jeudi 15 janvier à 19h00** pour les vœux du Président.



Retrouvez-nous sur



Lancement de la Plateforme Sport Santé dans l'Ain



Aujourd'hui alors que nous savons que 30 minutes d'activité physique réduisent de 30 à 50 % les risques d'accidents cardiovasculaires, un médecin pourrait-il être amené à prescrire de l'activité physique ? Est-ce que les relations avec notre médecin traitant vont évoluer dans ce sens ?

C'est en tout cas, un des objectifs du nouveau dispositif présenté par Corinne Gautherin, Directrice de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (DDCS), Marion STRASMAN de l'Agence Régionale de la Santé (ARS), et Monsieur Bollet d'Ain Profession Sport et Culture (APSC).

L'Ain est le deuxième département dans la région Rhône-Alpes à œuvrer pour la promotion et le développement du sport comme facteur de santé publique en créant la Plateforme Sport Santé.

Cette plateforme a pour objectif de **faire le lien entre les réseaux de santé, le public et les associations sportives et faciliter la reprise et le maintien d'activité physique pour des personnes éloignées de la pratique et/ou éprouvant des difficultés de santé**. Pour cela, il sera proposé des offres de terrain adaptées, individualisées, de proximité intégrant la notion de plaisir.

Depuis plusieurs années, les comités sportifs et les fédérations, intègrent la dimension sport santé, et font preuve d'initiatives dans leur structure. La plateforme va permettre de structurer

leurs actions, d'aider leur développement, d'assurer un accompagnement et de mutualiser les réseaux.

Des ateliers passerelles pour les plus inactifs, aux séances sport-santé identifiées, deux dispositifs proposés pour la remise en activité progressive...

Un premier public est visé par le dispositif :

- **Les personnes considérées comme démunies et en exclusion sociale.**
- **Les personnes atteintes de maladies chroniques ou en situation de handicap.**
- **Les personnes post greffe ou en rémission de cancers.**
- **La population vieillissante.**
- **Et une attention particulière est portée aux personnes dépendantes (alcool, tabac, drogues...) éprouvant des difficultés de santé et d'accès à la pratique d'une activité physique.**

Pour accompagner et mesurer l'impact physique, émotionnel et psychique du dispositif, des protocoles spécifiques seront définis de manière à pouvoir quantifier certains marqueurs et ainsi mesurer l'impact de l'activité physique et l'évolution de chaque individu. Madeleine Roediger, conseillère technique sport santé, a été recrutée par Ain Profession Sport et Culture pour fédérer et animer ce réseau aux côtés de la DDCS et l'ARS.

Plus d'informations sur www.ainsportsante.fr ou par mail info@ainsportsante.fr



Halim Sedratti, un nouveau départ grâce au dispositif des emplois d'avenir !

En collaboration avec la mission locale, Ain Profession Sport et Culture emploie depuis un an Halim Sedratti en contrat d'avenir. Grâce à ce dispositif Halim a ainsi pu être formé et passer un brevet professionnel, le BPJEPS et acquérir de l'expérience dans les métiers du sport.

Aujourd'hui fort de cette réussite, Halim décroche un nouveau contrat de travail en tant qu'éducateur au Comité Départemental de Lutte. « L'objectif, en intégrant Halim, est de pouvoir diversifier nos activités et relancer le péri-scolaire pour nourrir nos sections. Halim sera également en charge des 4-12 ans et nous envisageons de lui compléter sa formation en lui faisant passer le Brevet

Fédéral de lutte » indique Tarik Toumouch, agent de développement au CD de Lutte. « Nous continuerons de suivre et d'accompagner Halim pendant les trois années de son contrat, un accompagnement formalisé dans un livret d'engagement et de suivi » souligne David Chevalier, référent à la mission locale.



Challenge Civisport 01 - Top départ !

Ain Profession Sport et Culture et le CDOS 01 co-organisent la 8^e édition du Challenge Civisport 01.

Qui peut participer ?

Tous les clubs de l'Ain qui développent la fonction citoyenne du sport (responsabilisation, fair-play, civisme, engagement citoyen...) au même titre que l'insertion sociale par les activités physiques et sportives.

Pourquoi participer ?

Mettre en valeur les actions civiques de votre club auprès du monde sportif et des institutions.

Bénéficier d'une couverture médiatique.

Tenter de remporter une dotation de 1 000 € pour soutenir et développer vos actions.

Comment participer ?

Téléchargez votre dossier de participation sur www.ain-profession-sport.fr

↳ Présenter votre structure

↳ Présenter votre action : publics, objectifs, budget prévisionnel, résultats attendus

↳ Choisissez votre thématique de projet : santé – développement durable – insertion emploi - vivre ensemble

 **Dépôt des dossiers avant le 21 février** à Ain Profession Sport & Culture - ZA de Domagne 01250 Ceyzériat ou par mail à c.marques@ain-profession-sport.fr



1000€
À REMPORTER

Ain profession Sport et Culture vous accompagne.

Nous réalisons gratuitement une simulation du coût de votre emploi en fonction de vos besoins et vous conseillons sur le type de contrat le plus adapté.

La gestion administrative de cet emploi peut également vous être proposée : fiches de payes, déclaration (retraite, urssaf, OPCA, prévoyance, DADS...). Avec Ain Profession Sport et Culture vous bénéficiez d'un accompagnement personnalisé à la fonction d'employeur (droit du travail, convention collective...)

Un projet de recrutement ? bénéficiez de l'expertise d'Ain Profession Sport et Culture, consultez-nous !

**Ain Profession Sport et Culture vous propose...
Un service sur-mesure !**

Vous souhaitez recruter ?





Modification des salaires minima

La grille des salaires minima de la CCN du sport a été actualisée (avenant n°87 – temps partiel et n°88 SMC du 15-05-2014)

Contactez Ain Profession Sport et Culture pour plus d'informations.

Vérificateur aux comptes ou commissaire aux comptes ?

Certaines associations ont l'obligation de nommer un commissaire aux comptes et un suppléant si :

- elle dépasse deux des trois seuils suivants 50 salariés, 3 100 000 € HT de CA (en cas d'activité commerciale), 1 550 000 € de total de bilan.
- l'association a reçu annuellement de l'Etat ou de ses établissements publics ou des collectivités locales une ou plusieurs subventions dont le montant global excède 150 000 €.

Le poste de vérificateur aux comptes (ou réviseur) est facultatif mais vivement conseillé. Il a une mission en général fixée par les statuts. Il ne peut pas se prévaloir du titre de commissaire

aux comptes, attaché à une profession réglementée et correspondant à une mission légale.

La mission du vérificateur aux comptes consiste dans la vérification de l'enregistrement des opérations dans les comptes, de la régularité et de la sincérité du compte d'exploitation et du bilan ; de la tenue effective des registres obligatoires des procès-verbaux des conseils d'administrations et des assemblées générales ; de la sincérité des informations portées sur les rapports du conseil d'administration

En aucun cas le vérificateur ne doit s'immiscer dans la gestion de l'association. La régularité et la sincérité des comptes sont donc les bases essentielles de cette mission, que le vérificateur certifiera dans son rapport. Des observations et réserves peuvent naturellement être formulées.

Les vérificateurs aux comptes doivent :

- avoir leurs droits civiques ;
- ne pas faire partie de l'organe dirigeant de l'association (Conseil d'Administration) ;
- et doivent être élus par l'Assemblée Générale

FORMATIONS

Retrouvez le planning des formations pour les bénévoles sur www.ain-profession-sport/crib



COUPON D'ADHÉSION à Ain Profession Sport et Culture

Comme nous, vous souhaitez soutenir les actions en faveur de l'emploi associatif sportif et socio-culturel du département, adhérez à **Ain Profession Sport et Culture - ZA de Domagne - 01250 Ceyzériat.**

Nom de la structure adhérente :

.....

Adresse :

.....

Tél. :

.....

Mail :

Merci de joindre votre règlement de 36 euros à l'ordre d'Ain Profession Sport et Culture.

Coordonnées des membres désirant recevoir notre journal trimestriel (3 personnes maximum) :

.....

.....

.....



NOUVEAUX HORAIRES
pour QUESTIONS D'ASSO !

Du lundi au samedi à 8h20, juste après les infos locales et en rediffusion le mercredi à 13h, le vendredi à 18h20 et le dimanche à 20h00.

Chaque semaine, l'association Ain Profession Sport et Culture se joint à Radio Aléo pour vous aider dans la gestion de votre association.

Emission réalisée par **Julien Fourneau de l'APSC et Sandra Thillier de Radio Aléo.**

En collaboration avec le conseil régional, cette émission répond à vos questions !

Vous pouvez laisser vos questions :

crib01@ain-profession-sport.fr ou sur radioaleo@yahoo.fr

Retrouvez nos émissions en podcast sur :

<http://ain-profession-sport.fr/crib/podcast>

